

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2969(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Certaines catégories d'animaux et de biens exemptées des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers, des contrôles spécifiques des bagages personnels des passagers et de petits envois de biens expédiés à des personnes physiques, qui ne sont pas destinés à être mis sur le marché. Rectification de certaines versions linguistiques de l'annexe III	
Complétant 2013/0140(COD)	
Sujet	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	
6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2969(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/10751